

Voici les directives officielles pour les candidatures aux *Born Digital Wine Awards*, présentés par *Wine in Moderation* [BDWAbyWIM]. Pour obtenir des informations supplémentaires ou si vous avez des questions, veuillez nous contacter (les coordonnées sont incluses ci-dessous).

Ce processus sera dirigé par les organisateurs, par des conseillers sélectionnés dans différentes langues et par des juges, comme suit:

JURY

- La date de clôture pour les candidatures est le 30 juin 2017, après quoi aucune candidature ne sera acceptée;
- Les règles peuvent être modifiées par les organisateurs à tout moment sans référence à des tiers;
- Aucune correspondance verbale ou écrite concernant les prix n'est autorisée entre les juges et les participants;
- Les gagnants seront choisis par le Comité des Juges, selon leur jugement commun;
- La décision du Comité des Juges est définitive;
- Le Président des Juges est nommé par le Comité Consultatif de BDWAbyWIM, et cette personne dirigera le Comité des Juges;
- Les juges peuvent être changés pour n'importe quelle raison, à tout moment par le Comité Consultatif de BDWAbyWIM sans référence envers quiconque, et le Président des Juges sera autorisé à exclure un juge ou toutes ses évaluations, à n'importe quelle étape;
- Les juges ne peuvent pas proposer leur propre travail au BDWAbyWIM;
- Les conflits d'intérêts seront gérés selon les conditions du BDWAbyWIM mentionnées ci-dessous;
- Le Comité des Juges se réserve le droit de *ne récompenser aucun gagnant dans une catégorie* s'il n'y a pas suffisamment de candidatures, ou si ces candidatures sont jugées insuffisantes;
- Une liste sera publiée avant les présentations finales et les gagnants seront annoncés avant la fin de novembre 2017.

SOUSSION DU CONTENU

Les soumissions commenceront le 1er juin 2017 et se termineront le 30 juin 2017 et nous n'accepterons aucune soumissionne dehors de ces dates.

Tous les contenus (texte, vidéo, photo) doivent avoir été publiés et être actuellement disponibles sous format électronique. Ils doivent avoir été publiés entre le 1^{er} juin 2016 et le 31 mai 2017.

Les auteurs ont la possibilité de soumettre jusqu'à TROIS candidatures différentes, chacune dans la catégorie concernée/pertinente. Nous n'accepterons aucune autre candidature.

Tout article, vidéo ou photo individuel ne peut être soumis qu'une fois et dans une seule catégorie. Si l'auteur pense que le contenu remplit les conditions requises pour plus d'une catégorie des prix, l'auteur doit décider à laquelle il le soumettra.

Pour envoyer un contenu, l'auteur du travail devra décider quelle catégorie est la plus appropriée pour leur candidature et il doit compléter le formulaire approprié sur le site:

<http://borndigitalwineawards.com/submit/>

Nous ne tiendrons compte que des envois reçus à travers le site Web des awards. Il n'existe pas d'autres moyens alternatifs pour participer aux prix.

Toutes les personnes qui désirent participer aux awards BDWAbYWIM doivent lire la section concernant les **Catégories de prix** ci-dessous.

Seul l'auteur ou les auteurs d'un travail peuvent envoyer un contenu. Si vous êtes un éditeur ou le propriétaire d'une publication ou bien d'un site Web qui publie des contenus d'autres auteurs, veuillez notifier vos auteurs de façon à ce qu'ils puissent envoyer directement le contenu. Tous les participants soumettant leurs candidatures devront confirmer qu'ils sont les propriétaires des droits d'auteur de l'œuvre.

Afin de se conformer à la déclaration de Responsabilité et de Modération des BDWAbYWIM, tous les participants envoyant un contenu devront également confirmer que:

« Je suis en faveur d'une communication responsable. Cette candidature n'encourage pas et ne cautionne pas la consommation excessive d'alcool ou d'un quelconque abus. »

Toutes les candidatures qui respectent les critères de la catégorie sélectionnée, et qui ont fourni toutes les informations pertinentes, seront envoyées à l'Étape 2 pour évaluation.

Si ces informations sont absentes ou incorrectes, l'auteur aura une chance de plus afin de renvoyer le contenu avant qu'il ne soit refusé.

EXIGENCES SUPPLEMENTAIRES CONCERNANT LES PHOTOS

Taille & Format

Veillez soumettre des images ne dépassant pas 5MB. Si l'image est sélectionnée, on demandera aux candidats de fournir une image de plus haute résolution pour l'affichage des images gagnantes.

Toutes les photographies doivent refléter avec précision le sujet et la scène telle qu'elle apparaît. Pas de filigranes. Les photos ayant été modifiées digitalement au-delà de l'optimisation de base (retrait de la poussière ou du bruit, recadrage, ajustement raisonnable à l'exposition, couleur et contraste, etc.) seront disqualifiées.

Les candidatures peuvent être sous n'importe quel format tant qu'elles sont soumises électroniquement en .JPEG, .jpg ou .png. Les expositions multiples qui ont été combinées pour produire une image unique « High Dynamic Range » (HDR) seront acceptables tant qu'elles ne sont pas plus altérées (voir ci-dessus).

Critères

Les photos seront jugées en fonction de leur originalité, excellence technique, composition impact général, mérite artistique et pertinence par rapport au thème de la catégorie. Le jugement sera effectué par les Evaluateurs et le Juges des BDWAbYWIM selon le Processus de Jugement.

Les photos contenant du contenu explicite sexuellement, de la nudité, ou du contenu obscène, violent ou désagréable ou bien inapproprié ou qui ne sont pas en conformité avec les Directives de Responsabilité déterminées par les BDWAbYWIM à leur seule discrétion, seront disqualifiées pour toutes les catégories de ce concours.

Droits

Vous conservez vos droits sur la photographie ; cependant, en soumettant votre image, vous

accordez aux BDWAbYWIM, dont le Sponsor des Awards et le Sponsor de la catégorie, le droit sans royalties et non exclusif de la reproduire pour n'importe quelle raison à n'importe quel moment dans n'importe quel media avec affectation. Nous pouvons par exemple utiliser votre image pour :

- Des articles en ligne sur www.borndigitalwineawards.com ou www.wineinmoderation.eu ;
- Des newsletters et des articles liés aux awards;
- Des posts sur les plateformes de réseaux sociaux en association avec les awards, y compris Twitter, Facebook, et Pinterest où ils peuvent être partagés par d'autres;
- Utiliser la photographie dans les communications externes des BDWAbYWIM y compris, mais sans s'y limiter, les sites web et les publications web, les fact sheets, les publications commerciales, les publicités, les présentations et les rapports annuels.

Toute photographie reproduite inclura un crédit dans la mesure du possible. Les Awards BDWAbYWIM ne sont pas requis de payer une quelconque considération supplémentaire ou de chercher une quelconque approbation liée à ces usages.

De plus, les gagnants consentent à l'utilisation de leur image, nom, et/ou photographie dans toute publicité mise en œuvre par Vrazon ou Wine in Moderation... en association avec les awards, sans compensation additionnelle.

Formulaires de décharge

Si votre soumission inclut des images d'individus ou d'autres créations artistiques, vous êtes responsable de l'obtention des décharges nécessaires pour les individus représentés ou les propriétaires des droits d'auteur, et vous devez être en mesure de fournir des copies de ces décharges à BDWAbYWIM sur demande.

JUGEMENT

Chaque proposition subira 3 étapes de jugement :

Étape 1 : Les organisateurs du BDWAbbyWIM effectueront des vérifications pour pouvoir adhérer aux critères de soumission.

Dates : du 1.6.2017 au 07.07.2017

- Tous les participants seront notifiés à moins de 1 semaine du fait que leur contenu a été accepté ou refusé;
- Tous les contenus acceptés passeront à l'étape 2;
- Tous les contenus refusés auront une chance d'être renvoyés.

Étape 2 : Les évaluateurs réviseront tous les contenus remplissant les conditions requises puis ils enverront les contenus au Comité des Juges principal.

Dates : du 07.07.2017 au 31.7.2017

- Le but consiste à identifier les travaux qui ont au mieux démontré le meilleur niveau de qualité générale et une originalité de communication sans évaluer le contenu spécifique;
- Les critères d'évaluation de la qualité incluront :
 - La clarté des communications/message
 - La pertinence par rapport à la Catégorie et au Vin
 - Un bon exemple de pratique de communication numérique
- Pour les photos, les critères d'évaluation seront les suivants:
 - Composition
 - Capacité technique
 - Contenu
- Les travaux approuvés seront traduits (si nécessaire), et ils seront envoyés au Comité des Juges en tant que finalistes dans chaque catégorie.

Étape 3 : Les finalistes dans chaque catégorie seront reçus par les Juges de chaque Catégorie.

Dates : d'août 2016 à octobre 2016

- Les juges évalueront les travaux selon des critères de qualité différents pour chaque catégorie, avec différents coefficients de pondération appliqués aux critères spécifiques conformément à chaque catégorie;
- Les votes des juges seront comptabilisés et les premiers dans chaque catégorie feront partie d'une liste pour le prix dans la catégorie en question;
- Les candidats qui figurent sur la liste seront notifiés à cette étape;

La liste sera renvoyée au Comité des Juges de façon à ce qu'ils puissent s'accorder

collectivement sur les 3 meilleurs candidats qui recevront les prix. **LANGUE**

- Ces prix seront jugés en anglais, mais le contenu peut être envoyé dans n'importe quelle langue approuvée par les Awards
- Les langues acceptées dans cette édition du BDWAbYWIM seront :
 - Anglais
 - Français
 - Allemand
 - Italien
 - Espagnol
 - Portugais
 - Grec
- Dans le cas des vidéos, une transcription ou des sous-titres doivent être disponibles pour être traduits en anglais
- Les évaluations de la 2eme étape seront menées dans la langue de présentation originale (si possible). Seules les candidatures qui passent à l'étape 3 seront traduites
- Chaque personne qui soumet une histoire ou un contenu dans une langue autre que l'anglais sera encouragée à envoyer une traduction en même temps
- Pour les personnes qui ne peuvent pas, ou n'ont pas la possibilité, ou choisissent de ne pas le faire, BDWAbYWIM paiera une traduction professionnelle le cas échéant
 - Le BDWAbYWIM embauchera des traducteurs pour chaque langue, avec des directives pour une traduction efficace
 - Les auteurs NE SERONT PAS autorisés à réaliser, corriger ou approuver le matériel traduit
 - Les auteurs AURONT LE DROIT d'utiliser les travaux traduits pour une somme fixe de 25 € et ils pourront ensuite republier ce contenu anglais après la fin du jugement
- Tous les contenus qui remplissent les conditions requises pour l'Étape 3 verront le document en anglais et dans sa version originale présenté aux juges

LISTE DES JUGES

- Richard Siddle - Président des Juges
- Nous annoncerons la liste du jury sur le site en temps et en heure ; veuillez consulter le site des Awards pour obtenir les dernières infos/.

PRIX

Chaque catégorie sera jugée séparément et les nominations seront minutieusement examinées pour garantir leur pertinence. L'intention est de présenter le meilleur du contenu en ligne relatif au vin et de récompenser ceux qui investissent leur temps dans la création de ce contenu. Ce n'est pas juste une tape dans le dos, c'est un encouragement et du soutien matériel pour que le travail de qualité continue !

BDWAbYWIM pense que chaque récompense devrait avoir un parrain individuel qui peut également fournir d'autres prix aux gagnants dans chaque catégorie.

Prix généraux

1^{er} prix

- Prix de 500 € en espèces
- des prix supplémentaires pourraient être déterminés par le parrain de la catégorie

2^{ème} prix

- 250 €
- des prix supplémentaires pourraient être déterminés par le parrain de la catégorie

3^{ème} prix

- 100 €
- des prix supplémentaires pourraient être déterminés par le parrain de la catégorie

Prix

Tous les gagnants sont responsables du paiement de taxes et tout autre coûts et dépenses non répertoriés ci-dessus. Tous les détails concernant les prix non spécifiés ci-dessus seront déterminés par le Sponsor à sa seule discrétion. Un prix ne peut pas être transféré et doit être accepté tel qu'il est décerné. Un gagnant ne peut demander de l'argent ou un substitut du prix ; cependant, le Sponsor se réserve le droit de substituer un prix à un autre se valeur égale ou supérieure si le prix n'est pas disponible pour une raison quelconque, comme cela est déterminé par le Sponsor, à sa seule discrétion.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

On considère qu'il existe un conflit d'intérêts quand un juge a une relation personnelle ou professionnelle continue avec une personne et que cela remet en question sa capacité de juger correctement et de façon indépendante les travaux présentés. On ne jugera pas le travail des participants de leur propre organisation de médias ou avec lesquels ils ont eu une relation professionnelle par le passé.

Au début du jugement, tous les membres du jury devront réviser la liste des participants qui seront jugés. La charge pour déclarer un conflit incombe à des juges individuels. D'autres juges peuvent observer des conflits d'intérêts perçus par le Comité Consultatif des BDWAbbyWIM pour qu'ils soient pris en considération en contactant les organisateurs ou le Président des Juges par e-mail.

Quand un éventuel conflit d'intérêts se produit, les juges pertinents seront contactés par le Comité Consultatif des BDWAbbyWIM et les Présidents des Juges commenteront et aborderont le conflit éventuel pour décider s'il existe une influence possible sur le jugement du travail, ou des travaux, en question. Les résultats possibles pourront être :

- Que la personne ne doit pas faire partie du jury pour les travaux dans une catégorie spécifique
- Que la personne devrait être exclue du jury pour le travail en question, auquel cas il incombera aux juges restant d'évaluer ses mérites
- Qu'un autre juge devrait être invité à rejoindre le jury pour résoudre des questions laissées en suspens par les juges qui s'excluent eux-mêmes du jugement des travaux
- Que les travaux déjà jugés seront révisés par un juge nommé et approprié

Une décision unanime des organisateurs et du Président des Juges sera requise afin de résoudre le problème. Dans le cas où l'on n'arrive pas, ou l'on ne peut pas arriver à une décision unanime, la question sera référée à un arbitre indépendant désigné par les BDWAbbyWIM pour une décision définitive.

Dans le cas où la question serait relative au Président des Juges, le Comité Consultatif des BDWAbbyWIM demandera au Président de rester à l'écart et désignera alors un nouveau Président des Juges pour continuer le processus.

CATÉGORIES

Meilleur Article d'Investigation / Journalistique sur le Vin

Pour un exemple de distinction du journalisme commercial, d'enquête ou reportage journalistique traditionnelle

Format: texte

- 1500 mots ou moins
- Cela devrait explorer un sujet spécifique portant sur certains aspects du vin, y compris la production, la distribution, le marketing, les ventes ou la consommation
- Cela devrait inclure les références de vos sources
- Cela devrait être un travail précis, juste et révéler tous les faits essentiels sans préjugés dissimulés excessifs
- Nous valoriserons les « Critères de Qualité » BDWA avec une certaine emphase sur la recherche

En résumé :

Cette catégorie doit démontrer l'utilisation moyens en ligne afin d'explorer des développements intéressants dans le domaine du vin, afin d'élargir les connaissances des lecteurs du monde du vin, les activités des entreprises et des particuliers, et les développements qui se produisent dans le monde entier. Il comprend un contenu destiné à informer les lecteurs sur le vin, les vignerons et les parties prenantes du commerce du vin.

Les candidatures dans cette catégorie concernent les développements et les connaissances dans le monde du vin pour tenir les lecteurs informés des événements, des questions et des personnages impliqués changeants pour donner du pouvoir aux personnes informées.

Les textes « d'investigation » et d'enseignement devraient aller au-delà simplement retraitement des faits connus afin de répandre l'éducation du vin, mais rechercher et partager de nouvelles informations pour aller au-delà des manuels et articles de presse pour comprendre ce qui se passe réellement. Cela prendra souvent, mais pas exclusivement, la forme d'un « rapport objectif » qui peut-être une information technique, une analyse industrielle, des profils de personnes ou une analyse de tendance. Cela devrait être une combinaison de recherche principale, une analyse et une pensée originale.

En général, une grande partie du contenu de cette catégorie sera destinée à l'industrie du vin et

ceux qui ont un lien commercial avec le vin.

Meilleur Article Editorial / d'Opinion sur le vin:

Pour des exemples remarquables d'écriture concernant le vin, en donnant une place importante à la qualité littéraire et l'originalité

Format: texte

- 1500 mots ou moins
- Explorer tous les aspects de l'industrie du vin d'un point de vue personnel
- Vous pouvez inclure des opinions personnelles
- Nous valoriserons les « Critères de Qualité » BDWA avec une certaine emphase sur la clarté du message et l'originalité

En résumé :

Cela couvre tous les articles écrits concernant le monde du vin qui expriment le point de vue de la personne qui écrit (ou au moins qui n'ont pas besoin de rapport objectif).

L'objectif est de faire ressortir le texte le plus remarquable, le plus original, divertissant, qui suscite la réflexion et en général le plus intéressant tout en évitant les carnets de voyage ou le simple compte-rendu. Il doit s'agir de contenu ou commentaire original, démontrant une maîtrise claire du sujet mais également le besoin de publics différents. Ce contenu devrait généralement aider à donner du sens au vaste monde du vin, et proposer de nouvelles manières d'informer et de distraire les consommateurs de vin où qu'ils soient. Il devrait encourager les lecteurs à aborder le monde du vin d'une nouvelle manière.

Ce contenu peut prendre la forme d'essais, tels de que des blog posts mais peut aussi contenir d'autres formes de texte (comme de la poésie, haïku, etc.).

En général, le public de ce contenu consistera en des consommateurs de vin, qu'ils aient une relation commerciale avec l'industrie du vin ou pas.

Meilleur Contenu Touristique sur le Vin

Il s'agit d'une grande catégorie pour les contenus encourageant les lecteurs à apprendre, visiter et explorer des emplacements géographiques spécifiques, là où le contenu a une relation avec le lien de cette région avec le vin. Cela peut couvrir le voyage, l'histoire ou la musique locale, l'alimentation, l'art et d'autres contextes culturels

Format: texte, vidéo

- 1500 mots ou moins, ou 10 minutes ou moins dans le cas d'une vidéo
- Explorer tous les aspects du tourisme qui sont liés au vin
- Vous pouvez inclure des opinions personnelles
- Nous valoriserons les « Critères de Qualité » BDWA avec une certaine emphase sur la qualité de la présentation

En résumé :

Les candidatures dans cette catégorie ne seront pas tellement jugées sur le format, mais sur leur capacité à communiquer de manière originale, engagée et distrayante en ce qui concerne un emplacement et sa relation avec le vin ; ainsi, vous motivez un public à visiter cet endroit dans le futur.

En général, il s'agira de la qualité du message, la présentation des matériels pour rendre vivant l'endroit à travers le Web, et l'utilisation de possibilités éventuelles de moyens multimédias du Web. Les juges observeront également les meilleures manières de présenter ensemble les histoires concernant le voyage, histoire, la culture et la géographie sur le thème du vin, et non pas uniquement en se focalisant sur le vin.

Meilleur Vidéo concernant le Vin

Le contenu vidéo éducatif, qui démontre, qui divertit ou qui fait prendre conscience du monde du vin

Format: vidéo

- 10 minutes ou moins
- Explorer tous les aspects de l'industrie du vin sous format vidéo
- Vous pouvez inclure des opinions personnelles
- Nous valoriserons les « Critères de Qualité » BDWA avec une certaine emphase sur la qualité de la présentation

En résumé :

La vidéo est un moyen créatif. Il ne suffit pas de simplement créer un contenu en utilisant des images qui bougent, mais d'utiliser le potentiel de la vidéo pour rendre vivante l'histoire du vin d'une façon innovatrice. Cette catégorie a pour but de mettre en valeur la meilleure utilisation de la vidéo pour délivrer un message ou une histoire concernant le vin, que ce soit une information technique et éducative, ou divertissante ou bien une opinion.

La catégorie est très vaste, elle couvre de nombreuses possibilités depuis les formats documentaires, les expériences interactives, l'animation, la comédie, le drame ou simplement des vidéos qui enregistrent un événement, cependant les juges donneront une plus grande valeur aux candidatures qui présentent des histoires concernant le monde du vin et où la qualité de la présentation, et par conséquent la clarté du message, sont de haut niveau et qu'il existe un unique bénéfice à utiliser la vidéo pour délivrer ce message ou cette histoire particulière.

Meilleure Photo liée au vin

Pour la meilleure photo qui illustre le thème 'Célébrer la Culture du Vin'

Format: Photo

- N'importe quel sujet ou cadre sera pris en compte tant qu'il est lié d'une quelconque manière au thème de la catégorie
- Jusqu'à trois photos
- Les photos ne doivent pas avoir été soumises dans d'autres concours photographiques
- De la valeur sera accordée à l'originalité, l'excellence technique, la composition, l'impact général, le mérite artistique et la pertinence par rapport au thème.

En résumé :

Si une photo vaut bien mille mots, alors cette photo doit transmettre un message de manière éloquente au spectateur à propos du thème de la catégorie (qui variera selon les éditions). Beaucoup de sites de vin utilisent des images, mais combien vont au-delà de la représentation de l'objet pour exprimer une idée ?

Il y a de nombreuses manières d'interpréter les concepts et de transmettre le message qui se trouve derrière mais les juges rechercheront également des images visuellement attirantes qui affichent des compétences photographiques et un sens artistique soulignant l'importance de la photographie de qualité pour la communication en matière de vin.

Prix de la responsabilité

Un prix pour une participation dans N'IMPORTE QUELLE catégorie du BDWAbbyWIM qui promeut le mieux la Culture du Vin et apporte un message concernant la Responsabilité & la Modération à son public cible.

Format: n/a

En résumé :

Le message de Responsabilité est au cœur des Born Digital Wine Awards. Nous pensons que des communicateurs qui créent le contenu sont des ambassadeurs du monde du vin auprès des consommateurs et jouent un rôle important pour soutenir une culture du vin saine et un commerce durable sur le long terme.

Toutes les candidatures au BDWAbbyWIM sont jugées selon les critères de leur contribution à la Culture autour du vin et de la communication responsable. Ce prix récolte tous ces renseignements à travers toutes les catégories pour identifier la candidature qui s'accorde le mieux avec les principes que nous nous efforçons de respecter.

Ce prix est présenté par Wine in Moderation – Art de Vivre

LES ORGANISATEURS DU BORN DIGITAL WINE AWARDS

Les organisateurs du BDWAbbyWIM figurent dans la liste ci-dessous. Ces organisateurs n'enverront pas de contenu pour les prix et n'influenceront pas les décisions concernant les gagnants au-delà de la participation dans l'évaluation de l'éligibilité dans l'Étape 1, et de servir de médiateurs dans les thèmes éventuels au cours du processus de remise de prix.

Born Digital Wine Awards

Faye Cardwell
faye@borndigitalwineawards.com
+49 1744707496

Ryan Opaz
ryan@borndigitalwineawards.com
Twitter: @ryanopaz
+351 927 605 381

Wine in Moderation – Art de Vivre (WIM) Aisbl:

Stylios Filopoulos
Directeur
styl@wineinmoderation.eu
+32 (0)2 230 99 70

Nadia Frittella
Communication and Event Manager
(Directrice de Communications et d'Évènements)
nadia@wineinmoderation.eu
+32 (0)2 230 99 70